

MAIRIE DE BOUSSENS

31360

HAUTE-GARONNE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Date de convocation :
02/07/2018**

**L'an deux mille dix huit et le neuf juillet à
19 heures, le Conseil Municipal de la
Commune de BOUSSENS dûment convoqué
s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de
BOUSSENS, sous la présidence de Monsieur
SANS Christian, Maire.**

**Nombre de conseillers
en exercice : 14**

**Présents : M. RAMEAU, Mmes GERARD
SAINT-SUPERY, MM. AMOUROUX (Proc.),
LIVOTI, Mmes DALLA-ANNA, TOUZANNE,
M. PIZZATO, Mme AIMONE-CAT,
M. ROUCH, Mme CAHUZAC**

**Absent excusé :
M. RIVIERE (Proc. M. AMOUROUX)**

Absente : Mme TONELLO

D.C.M n° 7.4

Création d'un lotissement

Désignation géomètre pour étude faisabilité

Monsieur RAMEAU roger a été élu secrétaire.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la nécessité de conforter la population de la commune pour plusieurs raisons et donc d'accompagner les solutions qui permettront d'accueillir de nouvelles familles. Il propose d'engager la création d'un lotissement communal sur la parcelle No 236, section A, propriété de la commune.

Monsieur le Maire ajoute que le cabinet Dessens-Francesconi, géomètre expert à Salies du Salat, en possession des caractéristiques cadastrales de la parcelle pourrait réaliser une étude de faisabilité préalable.

OUÏ l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

D E C I D E à l'unanimité des membres présents,

- d'engager la création d'un lotissement communal sur la parcelle No 236, section A propriété de la commune ;
- de confier au cabinet Dessens-Francesconi, géomètre expert à Salies du Salat, en possession des caractéristiques cadastrales de la parcelle, l'étude de faisabilité préalable.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Affiché le **12.07.2018**

Pour extrait conforme,

En Mairie, le 10 juillet 2018

Le Maire

